

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 49-365-1927 Congés

n° 49-365-1927

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

14 avril 1927

Numéro JO

n° 365 du 30/04/1927

Date du numéro

30 avril 1927

### TEXTE INTÉGRAL

un congé de convalescence de six mois à passer en France est accordé à M. Torchet, administrateur de 2e classe des colonies, Ce fonctionnaire prendra passage sur le paquebot Paul-Lecat, de la Compagnie des Messageries Maritimes, attendu à Djibouti vers le 19 avril 1927.